



## Problème eau solaire ne fonctionne pas !

Par **quent1**, le **29/12/2014** à **05:08**

Bonjour,

Je suis locataire maintenant depuis 3 mois dans un appartement situé sur l'Île la Réunion. Dans mon loyer, est compris l'eau solaire et, à ce jour, nous n'avons jamais pu en profiter. Après 6 ou 7 interventions d'une entreprise et celle d'un artisan (sûrement plombier car pas du tout compétent), le problème n'a jamais été réglé (ils sont autant incompétent les uns que les autres), je suis désespéré sachant que l'agence nous renvoie toujours vers ces mêmes personnes, nous avons pu recevoir un dernier mail de notre agence nous disant que l'entreprise qui est intervenue pense que c'est notre ballon d'eau chaude qui est censé se remplir de l'eau solaire (heureusement que nous pouvons le lancer électriquement car, sans ça, je prendrais des douches froide depuis le début) qui est défectueux et l'artisan le chauffe eau solaire, déjà ils ne sont même pas d'accord et qu'ils font part de ces informations au syndic.

Je ne sais plus quoi faire, merci de m'aider.

Par **moisse**, le **29/12/2014** à **15:57**

Bonsoir,

Le locataire ne connaît pas le syndic et réciproquement.

Le locataire connaît un propriétaire, le bailleur dont les coordonnées sont écrites sur le bail.

C'est à lui qu'il faut s'adresser.

Par **quent1**, le **29/12/2014** à **16:23**

Nous ne connaissons pas le propriétaire , nous devons tout faire par agence , donc il faut que je fasse en sorte de contacté le propriétaire de mon appartement ??

Par **moisse**, le **30/12/2014** à **08:34**

C'est ce que j'ai écrit, son nom doit figurer sur le bail.